



COLLEGE
Pierre
STEPHAN

BRIEC



KEMPERCLIM

L'ENTRETIEN DE VOTRE CHAUFFAGE

Maintenance, dépannage
contrat d'entretien
DE TOUT SYSTEME DE CHAUFFAGE
Particuliers / Professionnels

9, rue Alfred le Bars - QUIMPER / Tél : 02 98 53 11 45
www.kemperclim-quimper-chauffage.fr
e-mail : kemperclim@gmail.com



SABLAGE - MICROBILLAGE
MÉTALLISATION
THERMOLAQUAGE



9 ZI n°3 des Pays-Bas - 29510 BRIEC • 02 98 64 46 75
contact@g2h29.com • www.g2h29.com



Boulangerie
Pâtisserie
Chocolaterie
R. Derrien

1, RUE DE LA LIBERTÉ - 29510 BRIEC - 02 98 57 54 74

Libérez-vous de vos travaux administratifs

Glazik Secrétariat

Devis • Facturation
Classement • Archivage
Suivi commercial • etc

Nolwen Talidec

06.43.35.17.19
contact@glazik-secretariat.com

11, rte de Kermadoret - 29510 EDERN



Sommaire

Bienvenue	3-5
Les bâtiments du collège	7-8-9
Vivre au collège	10-11
Vie et fonctionnement du collège ..	12-13-14-15
A qui s'adresser ?	16
Les instances	17
Les associations	18
Le CDI	19
Les projets existants	20-21
Le site Internet	21
Votre enfant entre en 6 ^{ème}	22-23





ADRESSE

Collège Pierre STEPHAN
17, rue de la Boissière
29510 BRIEC

Tél. secrétariat : 02 98 57 90 65
Email : 0290019n@ac-rennes.fr



Bienvenue

au collège Pierre STEPHAN !
Un collège connecté, ouvert sur le monde !

Ce collège, entièrement rénové, entre confort, modernité et développement durable, offre les conditions d'accueil idéales et favorables à la réussite scolaire et personnelle de chaque enfant qui nous est confié. Cette réussite de tous, par delà la diversité de chacun, reste notre priorité. Nous nous attachons ainsi au quotidien, tant par notre action pédagogique et éducative que par le service rendu aux élèves, à offrir les meilleures conditions pour apprendre, se cultiver et progresser : attentive à la qualité pédagogique, l'équipe, par la diversité de ses propositions, permet à chaque élève de réussir et donner le meilleur de lui-même. Tout jeune est accueilli au collège pour ce qu'il est, à savoir une personne unique. Chacun est reçu avec la même bienveillance, mais en même temps, avec la même attente. Nous exigeons une attitude au travail qui passe par un engagement personnel au calme et un vivre ensemble respectueux des différences. Ce sont des êtres en devenir et nous voulons construire l'adulte de demain, en gardant un regard d'espérance sur chacun sans pour autant renoncer à de justes exigences.

L'élève qui entre au collège en découvre les différents aspects : un nouvel emploi du temps, des interlocuteurs plus nombreux, des méthodes de travail différentes. Cette entrée au collège est



«*Tout jeune est accueilli au collège pour ce qu'il est, à savoir une personne unique. Chacun est reçu avec la même bienveillance, mais en même temps, avec la même attente.*»

Papiers peints créés par les élèves

incontestablement une étape essentielle du parcours de formation. L'élève va devoir commencer à y construire son avenir personnel et professionnel, pour se réaliser pleinement en tant qu'individu et futur citoyen, en développant une capacité de travail, de l'ambition, de l'autonomie et un esprit d'initiative. La priorité est d'assurer une relation de confiance entre le collège, l'élève et ses parents pour l'aider à se repérer et l'accompagner dans sa scolarité. Pour cela, une large place est faite à l'éducation à la responsabilité, ainsi qu'au respect nécessaire des personnes, des règles et du cadre de vie.

En complément des présentations faites dans les écoles du secteur, de l'opération Portes Ouvertes, des projets classes en résidence, du site d'internet dont les rubriques s'enrichissent chaque semaine de nouvelles informations, des nombreux articles de la presse régionale se faisant écho du dynamisme de ce collège, ce fascicule a pour vocation de vous présenter un panorama de ce qu'est le collège Pierre STEPHAN. Ces quelques pages ont pour ambition d'offrir aux nouveaux élèves et à leurs familles, les informations qui faciliteront leur adaptation au collège Pierre STEPHAN de BRIEC et leur permettront de vivre une scolarité réussie et épanouissante. De nombreux projets vous y sont présentés. La liste n'est pas exhaustive. La vie d'un collégien est remplie d'évènements que nous ne pouvons pas tous décrire.

La principale et l'équipe éducative

La principale et l'équipe éducative tiennent à adresser leurs sincères remerciements à l'ensemble des annonceurs qui par leur participation ont contribué à la réalisation de cette brochure.



COLLEGE
Pierre
STEPHAN

BRIEC

■ Les bâtiments du collège

Le collège Pierre STEPHAN
se compose d'îlots de vie,
entouré d'un parc arboré.

La partie basse comporte le bâtiment administratif et un bâtiment abritant le bureau de l'équipe de vie scolaire, des salles de cours, le CDI, la salle des professeurs et la galerie pédagogique d'art contemporain.

Puis, au centre deux bâtiments, l'un tout en bois avec les salles dédiées aux sciences, l'autre à l'enseignement de la technologie, des arts plastiques et de l'éducation musicale.

Dans la partie haute, la restauration, qui accueille d'une part les collé-



Accessibilité



giens, d'autre part, dans deux salles attenantes, les élèves de maternelle et de primaire.

Pour ce qui est de l'accessibilité et de la sécurité, toutes les salles de cours disposent d'une porte côté couloir et côté cour. La sortie des élèves par l'extérieur permet une sérénité dans les déplacements entre chaque cours. Dans chaque bâtiment, un ascenseur, en cas de besoin...



■ Vivre au collège

✓ LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Il s'inscrit à la fois dans les priorités du projet académique et de la loi de refondation de l'école.

Il intègre :

- un projet « Collèges numériques et innovation pédagogique » et un projet « collège et territoire » validés par l'Education Nationale et le Conseil Départemental,
- des actions du Parcours Avenir, du Parcours d'Education artistique et Culturelle et du Parcours Citoyen et Santé

Il a été élaboré autour de deux axes :

- un élève, un parcours : sécuriser la qualité des parcours au collège
- un collège qui permet l'accomplissement de la personnalité de l'adolescent et le développement de ses aspirations, de ses talents propres



LES HORAIRES

■ MATIN :
DE 8H30 À 12H30

■ APRÈS - MIDI :
DE 13H50 À 16H50

✓ LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Disciplines/niveaux	6ème	5ème	4ème	3ème
Arts plastiques	1	1	1	1
Education musicale	1	1	1	1
Education Physique et Sportive	4	3	3	3
Français	4.5	4.5	4.5	4
Histoire - Géographie & Enseignement Moral & Civique	3	3	3	3.5
Langue vivante 1 : Anglais	4	3	3	3
Langue vivante 2 : Allemand/Espagnol		2.5	2.5	2.5
Mathématiques	4.5	3.5	3.5	3.5
Sciences et Vie de la terre		1.5	1.5	1.5
Technologie	4	1.5	1.5	1.5
Physique - Chimie		1.5	1.5	1.5
Total	26	26	26	26

✓ LES ENSEIGNEMENTS DE COMPLÉMENT

■ Langues et cultures de l'antiquité (Latin)

Un enseignement de complément portant sur l'étude des langues et cultures de l'antiquité est proposé aux élèves volontaires à partir de la 5ème, à hauteur de 2 heures hebdomadaires.

■ Langues et cultures régionales (Breton) :

Un enseignement de complément portant sur l'étude de la langue et culture de bretonne est proposé aux élèves volontaires à partir de la 6ème, dans la limite de 2 heures hebdomadaires.

■ Langues et cultures européennes (germanique et hispanique) :

Cet enseignement de complément à la LV2, compatible avec celui du latin, est proposé aux élèves dès la 4ème, à hauteur d'1 heure pour chaque niveau. Il ne s'agit pas de soutien pour améliorer son niveau de langue mais d'un approfondissement de la langue. C'est donc un enseignement exigeant.

✓ UN PÔLE DE FILIÈRE BILINGUE FRANÇAIS - BRETON

Cette filière, ouverte à la rentrée 2017, signifie la continuité de l'enseignement bilingue proposé à l'école primaire de BRIEC.

Au collège, les cours d'histoire géographie seront dispensés en breton, et trois heures de breton seront insérées dans l'emploi du temps de l'élève de 6e.



Vie et fonctionnement du collège

✓ LE PERSONNEL DE DIRECTION

■ **La principale** représente l'Etat. Chargée de la politique globale du collège, elle est la responsable du collège et assure le pilotage et le fonctionnement de l'établissement dans les domaines pédagogique, administratif et financier. Elle prend les décisions importantes relatives à la vie scolaire et à l'organisation pédagogique. Elle préside le conseil d'administration et les conseils de classe.

Elle est en relation avec tous ceux qui vivent au collège et avec les autorités extérieures (rectorat, direction des services départementaux de l'Education Nationale, inspecteurs, conseil départemental, ...).

■ **La principale adjointe** : seconde la principale dans ses missions de direction et l'accompagne dans le pilotage et l'animation de l'établissement. Elle intervient plutôt sur le plan pédagogique et sur l'organisation de la vie de l'établissement.

sement en relation étroite avec les enseignants, le personnel de la vie scolaire, les élèves et leurs parents.

■ **L'adjoint gestionnaire** assiste le chef d'établissement dans la gestion administrative, financière et matérielle du collège : préparation et exécution du budget, achats, gestion des activités pédagogiques....Son rôle consiste aussi à veiller à la sécurité des biens et des personnes, de l'entretien des bâtiments, du matériel et à la bonne marche de la restauration. Il coordonne l'activité des agents de service.

✓ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

■ **La secrétaire de direction** s'occupe de toutes les tâches administratives du collège. Elle traite le courrier postal et électronique. Elle procède à l'inscription des élèves. Elle est aussi l'interlocutrice des familles pour toutes les démarches administratives liées à la scolarité des élèves.

■ **Le secrétariat de gestion** seconde le gestionnaire dans ses missions de gestion administrative et comptable. Parmi d'autres missions, il peut notamment gérer l'encaissement des frais scolaires, les bourses et les aides auxquelles les élèves et les familles peuvent prétendre.

✓ LE PERSONNEL ÉDUCATIF :

■ **La Conseillère Principale d'Éducation** est chargée d'organiser et d'animer la vie scolaire afin de mettre l'élève dans les meilleures conditions de vie et de réussite scolaire. Impliquée dans l'organisation et l'animation de la vie

de l'établissement, la CPE supervise les absences, assure le suivi de l'élève en relation avec les enseignants et les parents. Elle assure par ailleurs les élections et la formation des délégués des élèves.

Les assistants d'éducation, sous l'autorité du CPE, assurent l'encadrement, la surveillance et l'accompagnement des élèves dans les couloirs, au restaurant scolaire, pendant les récréations et les études. Ils sont également chargés du suivi des absences. Ils peuvent aider les élèves dans leurs devoirs.

■ **La Conseillère d'Orientation Psychologue** a pour mission, en relation avec l'équipe enseignante, d'informer, de conseiller et d'accompagner les élèves et leur famille dans la construction du parcours d'orientation. Elle assure une permanence hebdomadaire au collège (rendez-vous auprès de la secrétaire) et reçoit également sur rendez-vous au CIO de Quimper.

■ **L'auxiliaire de Vie scolaire** intervient pour permettre à l'élève en situation d'handicap d'accomplir les gestes qu'il ne peut pas faire seul ou dans le cadre de ses apprentissages. Il travaille en collaboration avec l'enseignant et l'encourage dans ses progrès en autonomie et dans ses apprentissages.



✓ LE PERSONNEL ENSEIGNANT

■ **Le professeur principal** a une responsabilité particulière dans le suivi, l'information et la préparation de l'orientation des élèves. Il assure la coordination de l'équipe pédagogique. Il suit individuellement chaque élève. Il est le premier référent de la famille de l'élève.

■ **Les enseignants** : spécialisés dans une discipline, ils sont chargés d'instruire, d'éduquer, de former et d'accompagner les élèves dans les apprentissages du second degré. Ils conçoivent et mettent en œuvre des séquences d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux.

Deux à trois fois par an, l'équipe pédagogique de la classe se réunit en conseil de socle pour évaluer les acquisitions et les compétences acquises des élèves et proposer si besoin des remédiations ou des projets de réussite.

Au moins deux fois par an, l'équipe des professeurs de chaque classe se réunit en conseil de classe avec les représentants des élèves et des parents pour évaluer le travail et le comportement des élèves.

Le deuxième de samedi de septembre une rencontre équipe éducative / parents est organisée. Elle permet d'expliquer les enjeux de l'année et les attentes.

Plusieurs rencontres Parents / professeurs sont organisées par le collège dans l'année afin de permettre à tous les parents d'échanger avec les professeurs. Les enseignants peuvent également recevoir les parents sur rendez-vous.

■ **La professeur documentaliste** est responsable du centre de Documentation et d'Information. Elle aide à la recherche des documents et au choix des livres. Elle participe à l'ani-

mation culturelle du collège. Son rôle est d'apprendre aux élèves les techniques de recherche documentaire et d'éduquer aux médias.

✓ LE PÔLE SANTÉ SOCIAL

■ **L'assistante sociale** a pour mission de contribuer à la prévention et au traitement des problèmes sociaux. Elle est à l'écoute des élèves et des familles lorsque des difficultés se présentent et quelle qu'en soit la nature, du mal-être aux problèmes financiers. Elle accueille, informe sur les différents dispositifs et, en lien avec l'environnement social, médico-social et institutionnel, accompagne l'usager dans ses démarches. Elle assure une permanence hebdomadaire au collège.

L'infirmière dispense les soins de première urgence comme les soins préventifs. Elle a également un rôle d'écoute et de réconfort auprès des élèves. Elle repère et identifie les besoins de l'établissement et organise puis met en œuvre des actions individuelles ou collectives d'éducation à la santé.

✓ LE PERSONNEL TERRITORIAL

■ **Le service de restauration** assure la conception, la préparation et le service des repas. La qualité du service reste la préoccupation majeure, dès la gestion des approvisionnements, avec notamment la volonté forte de recourir aux circuits courts et aux produits bio. Le service de restauration accueillant également les élèves de l'école maternelle et de l'école primaire, ce sont plus de 1000 repas qui sont ainsi servis tous les jours.



■ **Le service d'entretien et de maintenance** veille à l'entretien et à la propreté des locaux du collège. Les agents aident également au service des repas au self. Puisqu'un collège où l'on se sent bien est un collège où l'on apprend plus facilement, les agents sont très vigilants aux habitudes de vie en collectivité, au respect des locaux et s'attachent au quotidien à offrir à tous les meilleures conditions d'accueil possibles.



A qui s'adresser



Equipe de direction
 Secrétariat
 Gestionnaire
 CPE
 As.d'éducation
 Prof. principal
 Prof. concerné
 COP
 Documentaliste
 Infirmière
 Médecin scolaire
 Assistante sociale

	Equipe de direction	Secrétariat	Gestionnaire	CPE	As.d'éducation	Prof. principal	Prof. concerné	COP	Documentaliste	Infirmière	Médecin scolaire	Assistante sociale
FRÉQUENTATION SCOLAIRE												
Inscription - radiation		x										
Certificat de scolarité		x										
Certificat de radiation (exeat)		x										
Absences des élèves				x		x						
Retards des élèves				x		x						
Contre indication médicale EPS							x				x	x
Déclaration d'accident		x		x								
VIE SCOLAIRE - RÉSULTATS												
Org., travail, emplois du temps	x			x		x						
Manuels scolaires			x			x			x			
Bulletins scolaires- Relevés de notes	x	x				x						
Remise des diplômes		x										
Emprunts de livres, de documents									x			
VIE QUOTIDIENNE												
Changement de régime de sortie	x	x		x								
Changement de statut DP ou externe	x	x	x									
Paiement frais de pension				x								
Menus				x								
ACTIVITÉ SOCIO - ÉDUCATIVE												
Clubs				x								
Association sportive	x						x					
Sorties pédagogiques	x		x	x								
RÉGIMES BOURSES												
Bourses nationales		x										
Fonds social cantine collégien	x											x
Aides particulières	x											x
ORIENTATION												
Informations sur les procédures									x			
Stages	x					x	x		x			
Autodocumentation												
DIVERS												
Conseil d'administration	x	x										
Transports scolaires			x									
Problèmes personnels	x											x

Les instances

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (24 membres) se compose de la direction, d'élus locaux, de personnels qualifiés ; de représentants des enseignants, des personnels de l'établissement, des parents d'élèves et d'élèves. Il se réunit au moins quatre ou cinq fois par an selon un ordre du jour déterminé par le chef d'établissement, président du conseil d'administration.

Il adopte un projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget, le compte financier.

Il fixe les structures pédagogiques, les règles d'organisation d'établissement (temps scolaire, emploi des dotations horaires...) et discute des projets pédagogiques (sorties, voyages...).

LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté mobilise tous les acteurs de la communauté scolaire : professeurs, élèves, parents, infirmière, service social, vie scolaire, direction, gestion, et agents. Le CESC contribue à l'éducation à la citoyenneté, propose des actions pour lutter contre l'exclusion, définit un programme d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des comportements à risque, d'éducation à la sécurité...Il concourt ainsi à la réussite de tous les élèves et vise à mieux les préparer à l'apprentissage de la vie en société, à la construction d'attitudes et de comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement.

LE CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe se réunit deux fois par an. Il fait le bilan des résultats et des compétences acquises de chaque élève et propose une orientation pour l'année suivante. Présidé par le chef d'établissement, ou son adjoint, et animé par le professeur principal.

LE CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE

Le Conseil de Vie Collégienne a pour but de rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement.

Les associations

✓ LE FOYER SOCIO EDUCATIF

Le Foyer Socio Educatif est une association loi 1901. Il a pour mission de promouvoir les actions culturelles, permettre l'accès à un maximum d'activités et de faciliter la vie des élèves au collège en contribuant à l'amélioration de leur cadre de vie et de détente. Il est géré par un bureau et animé par des enseignants bénévoles. Ses recettes proviennent des adhésions des familles, des actions spécifiques (vente de brioches par exemple). Il apporte une aide financière pour les séjours et voyages scolaires, il finance les activités proposées par les clubs.

✓ LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

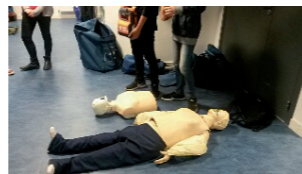
Service offert par l'association des parents d'élèves avec l'aide de professeurs bénévoles, elle organise et fournit les fournitures scolaires adaptées à chaque classe, pour toute l'année. Outre son intérêt financier non négligeable, elle libère les familles de la contrainte d'achats en période de rentrée et permet aux professeurs de travailler avec les mêmes supports.

✓ L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive est affiliée à l'Union Nationale du sport Scolaire. Sur la base du volontariat, l'A.S propose aux élèves de participer aux entraînements pendant la pause de midi ou le mercredi après-midi ainsi qu'aux rencontres organisées par l'UNSS. Chacun peut s'y inscrire, l'objectif de l'A.S étant de permettre à chaque élève d'avoir le droit à une pratique sportive sous toutes ses formes tout au long de la scolarité. Elle est encadrée par les enseignants d'EPS qui définissent un programme d'activités permettant de découvrir la pratique de nombreux sports

✓ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'association des Parents d'Elèves représente les parents dont les enfants sont scolarisés au collège. Elle présente une liste de candidats lors des élections des membres du conseil d'administration. Son rôle est de représenter les parents et assurer le lien entre eux et avec l'administration du collège.



Formation au PSC1, dans le cadre du comité d'Éducation À la santé et la citoyenneté

CDI / Le centre de documentation et d'information

Le CDI est à la fois un centre de ressources documentaires et un lieu de formation. Il est ouvert aux élèves ainsi qu'à l'équipe éducative. Chacun peut y venir pour :

- Emprunter des ouvrages et périodiques
- Effectuer des recherches documentaires en utilisant les ressources mises à disposition : dictionnaires et encyclopédies, manuels scolaires, internet...
- S'informer sur son orientation (documentation ONISEP)
- Terminer des travaux de présentation demandés en classe, préparer un exposé
- Lire sur place et découvrir les nouveautés : fictions, bandes dessinées, revues...sur le temps libre.



Les projets existants

DES MURS, DES HOMMES ET DE LA DANSE



THEATRE FORUM



SEMAINE EUROPEENNE QUEEN'S LETTER :



BUCKINGHAM PALACE

To: The Students at Collège Pierre Stéphan

The Queen wishes me to write and thank you for the messages you have sent on the occasion of her ninety-first birthday.

Her Majesty was touched by your kind words of congratulations and greatly appreciated the care you have taken with your illustrations.

I am to thank you, once again, for writing as you did.

Susanne Hesse

Lady-in-Waiting

18th June 2017

ACTION COURSE SOLIDAIRE POUR L'ASSOCIATION DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM



COGENERATION ET AQUAPONIE

6EME AU MUSÉE



LES 3EME AU THEATRE SPECTACLE À LA RENVERSE



UNE ELEVE DANS LE CADRE DU PROJET DE LA FÊTE DU COLLÈGE



KAYACK À PONT COBLANC ELÈVES DE 4° (PROJET D'INTÉGRATION DÉBUT SEPTEMBRE)



LE SITE INTERNET

Vitrine de l'établissement, vous pouvez le consulter au moins une fois par semaine en étant sûr de trouver chaque fois de nouveaux articles. En effet, si certaines rubriques vous permettent d'avoir accès à des informations valables sur une longue période (fonctionnement du collège, CDI,...), la plupart évoluent au fil des semaines : actualités, menus de la semaine, agenda. Toutes les activités y sont rapportées, le plus souvent illustrées de photos.

■ Votre enfant entre en 6^{ème}

COMMENT AIDER ET ACCOMPAGNER
MON ENFANT DANS SON TRAVAIL
PERSONNEL ?

Dès la 6^e, l'aide familiale aux devoirs est indispensable : si les obligations personnelles des parents sont souvent très lourdes, 10 à 15 minutes par jour au moins doivent être consacrées au suivi de l'enfant.



ATTITUDE À ENCOURAGER

- Lui consacrer du temps et de l'attention
- L'interroger, lui faire réciter ses leçons
- S'assurer de la présentation correcte des cahiers et des travaux écrits
- L'aider à préparer son cartable en lisant son emploi du temps avec lui, au moins dans les premiers temps

ATTITUDE À ÉVITER

- Refaire un cour (c'est la tâche du professeur)
- Ne porter qu'un jugement négatif sur les résultats de l'enfant, ce qui aurait pour effet de le décourager
- Donner à l'enfant des travaux supplémentaires, au détriment des devoirs de la classe
- Faire le travail à sa place

ATTITUDE À ENCOURAGER

Prendre régulièrement contact avec ses professeurs, en particulier le professeur principal



Se connecter à Pronote avec son compte parents pour s'informer : regarder le travail à faire, les notes et les compétences, les événements, le comportement, pour nous contacter... au moins deux fois par semaine (voir le guide)

Avoir une bonne hygiène de vie, préalable nécessaire pour réussir :
Avoir une bonne hygiène de vie, préalable nécessaire pour réussir :
- Long repos réparateur dans une chambre sans télévision, ni ordinateur, ni jeux vidéo, ni téléphone portable
- Importance d'un petit déjeuner équilibré...

Votre enfant a besoin de votre aide dans son travail personnel. Cependant, si en 6^e l'ensemble de ces conseils doit être suivi régulièrement, votre accompagnement doit aussi préparer l'enfant à l'autonomie : c'est-à-dire l'habituer progressivement à se passer d'aide, en le responsabilisant. Une approche qui est parfois complexe puisque dans cette démarche d'autonomie, chaque enfant a évidemment une maturité qui lui est propre

ATTITUDE À ÉVITER

Laisser un accès prolongé et sans contrôle aux écrans.



Ne jamais y aller, ou utiliser le compte de votre enfant (pas les mêmes informations).



CONTROLE TECHNIQUE

de Briec

ZI des Pays-Bas
29510
BRIEC de L'ODET

02 98 57 74 74

www.control-technique-briec.fr



Le Fournil Ar Boem

Pains au levain naturel,
farines biologiques

PY Chossec
31 bis, rue du G. de Gaulle - 29510 Briec
arboem@bioeco.org • 06 06 57 39 91

09



8, GRAND PLACE - BRIEC

02.98.11.29.93

cordonnerie-briec.com
fb.me/cordonnerie.briec

MARDI AU VENDREDI :
9H-12H30 / 14H-19H
SAMEDI : 9H-12H30 / 14H-18H

- Réparation de chaussures et maroquineries
- Clés - Tampons - Gravures
- Piles et bracelets de montres
- Plaques auto - Cartes de visite - Faire part - Télécommandes de portail - Médailles pour chiens et chats
- Vente produits d'entretien et de petites maroquineries



ESPACE EMERAUDE

MAT BRIEC
SARL
BRIEC DE
L'ODET

Les solutions pour la Terre et la Maison

02.98.57.96.46

SEROP
CONCEPT

Z.I. DES PAYS-BAS
29510 BRIEC-DE-L'ODET
TEL. 02 98 57 54 44 - FAX 02 98 57 52 63
serop@serop-concept.com

ETUDES ET REALISATIONS DE MACHINES ET OUTILLAGES
POUR L'INDUSTRIE ET L'AGRO ALIMENTAIRE



CHAUFFAGE • PLOMBERIE SANITAIRE • ÉLECTRICITÉ

6, rue du Général de Gaulle - 29510 BRIEC
TÉL. 02.98.57.90.05 - 06.83.52.92.07
hemonmarc@cegetel.net



EMREN
Etre dans le Mouvement et le Respect des Energies Naturelles

BIO ÉNERGIE • REÏKI - GÉOBIOLOGIE

Blandine Schlewer
Artiste • Créatrice de bien-être et d'harmonie
06 35 97 88 04 • emren@laposte.net • emren29.wixsite.com/emren